Cinquante troisième année. - N ° 125 A Lundi 1er et mardi 2 juillet 2019

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard..... 01-40-58-75-00
Annonces..... 01-40-58-77-56
Accueil commercial 01-40-15-70-10
Télécopie..... 01-40-58-79-14

BODACC « A »

Annonce n° 810

38 – ISÈRE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE GRENOBLE

Ventes et cessions

478 969 124 RCS Grenoble.
VANGUARD HOLDING FRANCE.
Forme : Société par Actions Simplifiée.
Capital : 790000.00 EUR.
Adresse : 4, Avenue Doyen Louis Weil, 38000 Grenoble.
Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : AVIS DE PARUTION AU BODACC D'UN PROJET DE FUSION Aux termes d'un acte sous seing privé en date à PARIS du 25 juin 2019, la société VANGUARD HOLDING FRANCE, société par actions simplifiée au capital de 790.000 €, réduit à 395.000 € par l'effet de la décision de réduction de capital, motivée par des pertes, adoptée le 25 juin 2019 par l'associé unique de ladite société, dont le siège social est sis 4 avenue Doyen Louis Weil, 38000 GRENOBLE, immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 478 969 124 RCS GRENOBLE, et la société VANGUARD MEDICAL SERVICES, société par actions simplifiée au capital de 120.000 €, dont le siège social est sis 4 avenue Doyen Louis Weil, 38000 GRENOBLE, immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 444 415 319 RCS GRENOBLE, ont établi le projet de fusion par voie d'absorption de la société VANGUARD MEDICAL SERVICES par la société VANGUARD HOLDING FRANCE. La société VANGUARD MEDICAL SERVICES ferait apport, sur la base de ses comptes clos au 31 décembre 2018, à la société VANGUARD HOLDING FRANCE de la totalité de son actif, soit 3.279.082,93 €, à charge de la totalité de son passif, soit 2.860.969,36 €, soit un actif net apporté de 418.113,57 €. La société VANGUARD HOLDING FRANCE détenant la totalité des actions de la société VANGUARD MEDICAL SERVICES, il ne sera procédé à aucune augmentation du capital de la société VANGUARD HOLDING FRANCE et il n'a ainsi été établi aucun rapport d'échange. Prime de fusion : Néant. Conformément à l'article L. 236-6 du Code de commerce, le projet de fusion a été déposé le 26 juin 2019 au Greffe du Tribunal de commerce de GRENOBLE au nom des sociétés VANGUARD HOLDING FRANCE et VANGUARD MEDICAL SERVICES..